



## Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 1 - janvier 2008

Le bourgmestre, le collège, le conseil communal et l'ensemble du personnel sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année nouvelle.



**Bonne Année 2008**



## L'ENERGIE DANS MA MAISON

Le G.A.L. de la Botte du Hainaut vous invite à une séance d'information sur le thème "L'énergie dans ma maison. Comment faire pour consommer moins ? Quelles sont les aides prévues par la Région wallonne ?" le 12 février 2008 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Chimay ou le 20 février 2008 à 19 h 30 au centre culturel de Beaumont (entrée gratuite).

### Au programme :

*Quelles sont les primes prévues par le Région wallonne pour les particuliers pendant la période 2008-2009 ?* par Nathalie CATTALINI du Guichet de l'Energie de Charleroi

*Faire un audit énergétique de sa maison... A quoi ça sert ?* par Quentin GOULARD, auditeur énergie agréé par la Région wallonne

*Construire une nouvelle maison avec l'énergie... Comment s'y prendre ?* par Pierre SALINGROS, architecte

Renseignements : Thomas PUISSANT - G.A.L. de la Botte - 060/41 14 07 - [thomas.puissant@galdelabotte.be](mailto:thomas.puissant@galdelabotte.be).

# ETAT CIVIL 2007

## Mariages

- Le 17 février 2007 : PAQUET Jean-Marie et EVRARD Cécile, tous deux de Boussu-lez-Walcourt
- Le 24 février 2007 : FRANCOTTE Vincent et GEORGES Nancy, tous deux de Froidchapelle
- Le 25 mai 2007 : PAQUET Jean-Marc et MARLIER Aurélie, tous deux de Boussu-lez-Walcourt
- Le 7 juin 2007 : JANLIN Laurent et DANVOYE Héloïse, tous deux de Froidchapelle
- Le 9 juin 2007 : MARRA Gaetano et MEUNIER Soraya, tous deux de Froidchapelle
- Le 16 juin 2007 : DEVALLEE Claudy et DUPONT Sophie, tous deux de Froidchapelle
- Le 23 juin 2007 : JACQUEMAIN Charles et PESTIEAU Marie Christine, tous deux de Froidchapelle
- Le 7 juillet 2007 : GEENEN Johan de Merbes-le-Château et SERVAIS Christelle de Froidchapelle
- Le 4 août 2007 : LOBET Grégory et GRAVEEL Amélie, tous deux de Froidchapelle
- Le 4 août 2007 : ROBERT Dominique et DECLERCK Christine, tous deux de Froidchapelle
- Le 25 août 2007 : DROPSY Fabrice et CAPPOZZO Christine, tous deux de Froidchapelle
- Le 15 septembre 2007 : PETIT François et LAEREMANS Sophie, tous deux de Froidchapelle
- Le 17 novembre 2007 : BERGER Steeve de Boussu-lez-Walcourt et TONOLA Pearl de Walcourt

## Naissances

- Née le 31 janvier 2007 à Montigny-le-Tilleul : Morgane TENRET de Froidchapelle
- Née le 1<sup>er</sup> février 2007 à Saint-Nicolas : Angel GANTOIS de Froidchapelle
- Né le 14 février 2007 à Charleroi : Arthur LEQUEUX de Froidchapelle
- Né le 22 février 2007 à Chimay : Jean-François HUREZ de Vergnies
- Né le 5 mars 2007 à Charleroi : Romain FERYN de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 7 mars 2007 à Chimay : Sean LUCINDO de Boussu-lez-Walcourt
- Née le 8 mars 2007 à Chimay : Noémie NICAISE de Fourbechies
- Née le 21 mars 2007 à La Louvière : Héloïse BOMBLET d'Erpion
- Né le 2 avril 2007 à Lobbes : Célestin VANDROMME de Vergnies
- Née le 4 avril 2007 à Fourmies : Jolien BRONCHAIN de Fourbechies
- Né le 6 avril 2007 à Charleroi : Nicolas BASTIN de Fourbechies
- Né le 13 avril 2007 à Lobbes : Tim HUAUX de Froidchapelle
- Né le 19 avril 2007 à Lobbes : Lucie VIGNERON de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 25 avril 2007 à Charleroi : Hugo GILOTEAU de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 10 mai 2007 à Charleroi : Flavien DETRAIT de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 2 juin 2007 à Charleroi : Brice ROMAIN de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 25 juin 2007 à Montigny-le-Tilleul : Benjamin DISTAVE de Froidchapelle
- Né le 26 juin 2007 à Montignies-sur-Sambre : Amory MASSART de Froidchapelle
- Née le 11 juillet 2007 à Ottignies-Louvain-la-Neuve : Lyne DUCARME de Froidchapelle
- Né le 13 juillet 2007 à Lobbes : Louis MAHY de Froidchapelle
- Né le 6 août 2007 à Charleroi : Eliot MOREAU de Fourbechies
- Née le 7 août 2007 à Chimay : Lauren GALLIOT de Fourbechies
- Né le 10 août 2007 à Fourmies : Erwan HANNOTEAU de Froidchapelle
- Né le 29 août 2007 à Chimay : Luca PAULET de Fourbechies
- Né le 1<sup>er</sup> septembre 2007 à Charleroi : Bastian VAN DYCK de Vergnies
- Née le 7 septembre 2007 à Lobbes : Lucie DE VALCK de Froidchapelle
- Né le 17 septembre 2007 à Lobbes : Louis DECUIRE de Boussu-lez-Walcourt
- Née le 15 octobre 2007 à Montigny-le-Tilleul : Lisa GALOCHE de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 16 octobre 2007 à Chimay : Dominic FOSSEPREZ de Fourbechies
- Né le 26 octobre 2007 à Lobbes : Quentin VANDROMME de Boussu-lez-Walcourt
- Né le 2 novembre 2007 à Montigny-le-Tilleul : Samuel GOVOERTS de Boussu-lez-Walcourt
- Née le 7 novembre 2007 à Lobbes : Rachel GHION de Froidchapelle
- Née le 23 novembre 2007 à Charleroi : Camille ANCKAERT de Boussu-lez-Walcourt
- Née le 19 novembre 2007 à Lobbes : Clarysse BORDEAUX d'Erpion
- Né le 26 novembre 2007 à Lobbes : Emilien SINTER de Fourbechies
- Né le 22 novembre 2007 à Uccle : Gabriel SAINTHUILE de Froidchapelle
- Né le 12 novembre 2007 à Fourmies : Nicolas DARDENNE de Boussu-lez-Walcourt

## Décès

- Le 12 janvier 2007 : DE PORET Marie Thérèse née en 1912 et domiciliée à Vergnies
- Le 12 janvier 2007 : DETRAIT Marie José née en 1938 et domiciliée à Boussu-lez-Walcourt
- Le 18 janvier 2007 : GAILLARD Marcel né en 1923 et domicilié à Vergnies
- Le 20 janvier 2007 : BOUILLOT Alfred né en 1919 et domicilié à Erpion
- Le 8 février 2007 : DE GRANDE Marie Thérèse née en 1930 et domiciliée à Chimay
- Le 10 février 2007 : DEQUENNE Marcelle née en 1915 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 22 février 2007 : DEMARTEAU Léa née en 1921 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 22 février 2007 : SCAF Léa née en 1999 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 26 février 2007 : CANIVET Marcel né en 1919 et domicilié à Fourbechies
- Le 1<sup>er</sup> mars 2007 : BOSQUET Mariette née en 1930 et domiciliée à Signy-le-Petit
- Le 1<sup>er</sup> mars 2007 : LECLERCQ Rita née en 1945 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 8 avril 2007 : BURBANTE Patricia née en 1950 et domiciliée à Vergnies
- Le 16 avril 2007 : CARLIER Marc né en 1981 et domicilié à Fourbechies
- Le 19 avril 2007 : BAUWENS Guy né en 1943 et domicilié à Froidchapelle
- Le 22 avril 2007 : BRUNET Madeleine née en 1920 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 24 avril 2007 : TRAPANOTTO Salvatore né en 1933 et domicilié à Vergnies
- Le 1<sup>er</sup> mai 2007 : VINCENT Jean né en 1934 et domicilié à Froidchapelle
- Le 3 mai 2007 : ERNOTTE Frantz né en 1929 et domicilié à Froidchapelle
- Le 2 juin 2007 : DE CUBBER Maria née en 1915 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 17 juin 2007 : DESJARDINS Yves né en 1936 et domicilié à Fourbechies
- Le 18 juin 2007 : DUCOEUR Simone née en 1921 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 28 juin 2007 : DUPONT Edgard né en 1920 et domicilié à Froidchapelle
- Le 10 juillet 2007 : VAIA Giovanni né en 1931 et domicilié à Vergnies
- Le 13 juillet 2007 : JAVAUX Cécile née en 1939 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 14 juillet 2007 : NICOLAS Francy né en 1953 et domicilié à Froidchapelle
- Le 14 juillet 2007 : MORIAME Christine née en 1959 et domiciliée à Vergnies
- Le 17 juillet 2007 : SIMKE Jean Luc né en 1961 et domicilié à Vergnies
- Le 5 août 2007 : HUBERLAND Odette née en 1934 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 21 août 2007 : PONCELET Michel né en 1942 et domicilié à Froidchapelle
- Le 3 septembre 2007 : HERMANS Marcelle née en 1924 et domiciliée à Boussu-lez-Walcourt
- Le 17 septembre 2007 : DAVID Edith née en 1960 et domiciliée à Boussu-lez-Walcourt
- Le 17 septembre 2007 : GIGOT Christine née en 1968 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 20 septembre 2007 : COLLARD-BOVY Irène née en 1913 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 26 septembre 2007 : MARLIER Louis né en 1921 et domicilié à Froidchapelle
- Le 29 septembre 2007 : CROQUET Julia née en 1921 et domiciliée à Rance
- Le 4 octobre 2007 : DE LEENHEER Angèle née en 1928 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 6 octobre 2007 : PEUTAT Gisèle née en 1931 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 25 octobre 2007 : POU CET Freddy né en 1946 et domicilié à Froidchapelle
- Le 9 novembre 2007 : HERBAGE Yvonne née en 1946 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 11 novembre 2007 : PAQUET Jacques né en 1945 et domicilié à Boussu-lez-Walcourt
- Le 16 novembre 2007 : DUPONT Louis né en 1921 et domicilié à Froidchapelle
- Le 16 novembre 2007 : HUBERLAND Andrée née en 1929 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 20 novembre 2007 : COWE Aimé né en 1945 et domicilié à Beaumont
- Le 27 novembre 2007 : SAINMONT Marie José née en 1926 et domiciliée à Vergnies
- Le 28 novembre 2007 : GOBEAUX Clotilde née en 1916 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2007 : DARDENNE Roger né en 1926 et domicilié à Froidchapelle
- Le 4 décembre 2007 : FRANCO Eugénie née en 1907 et domiciliée à Froidchapelle
- Le 19 décembre 2007 : PINETTI Florina née en 1931 et domiciliée à Vergnies
- Le 19 décembre 2007 : SPINEUX Florine née en 1925 et domiciliée à Fourbechies
- Le 24 décembre 2007 : CORDIER Jacques né en 1939 et domicilié à Braine-le-Comte
- Le 27 décembre 2007 : PARRE Philippe né en 1911 et domicilié à Froidchapelle

## **COLLECTE DE SANG**

La prochaine collecte de sang aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février 2008 de 16 h à 18 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle.

# BOITES AUX LETTRES : NOUVELLE REGLEMENTATION

Le secteur postal est en pleine évolution et sa réglementation est de plus en plus standardisée au niveau international. La législation belge a, par conséquent, été adaptée conformément à la nouvelle norme européenne concernant les boîtes aux lettres particulières.

Ces changements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, conformément à l'arrêté ministériel portant réglementation des boîtes aux lettres particulières paru au Moniteur belge le 1<sup>er</sup> juin 2007.

## Qu'est-ce qui change EXACTEMENT ?

**L'ouverture de la boîte aux lettres devient un peu plus grande et peut être placée plus haut ou plus près du sol :**

- La nouvelle ouverture minimale est de 23 cm sur 3 cm, mais les boîtes aux lettres existantes avec une ouverture de 22 cm restent réglementaires, à condition que la boîte aux lettres ait été installée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Le bord inférieur de l'ouverture doit être situé à une hauteur minimale de 70 cm et le bord supérieur de l'ouverture à une hauteur maximale de 170 cm.
- Dans certains cas, le placement de l'ouverture peut être étendu entre 40 cm minimum et 180 cm maximum. Ces cas peuvent par exemple être illustrés par des ouvertures de boîtes aux lettres dans la façade d'un immeuble existant mis en service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou des batteries de boîtes aux lettres comptant au minimum quatre boîtes.

**Une norme minimale a été fixée en ce qui concerne les mesures des boîtes aux lettres :**

- La boîte aux lettres doit être suffisamment grande pour la réception sans détérioration d'un envoi non plié de format C4 (229 mm sur 324 mm) d'une épaisseur de 24 mm. Les boîtes aux lettres qui ne sont pas suffisamment grandes pour permettre la réception sans détérioration d'un format C4 non plié d'une épaisseur de 24 mm restent toutefois réglementaires à condition que la boîte aux lettres ait été installée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Une nouvelle disposition a en outre été introduite pour le placement du numéro de la maison :**

- Au cas où le numéro de maison n'est pas lisible de l'endroit où se trouve la boîte aux lettres, le numéro de la maison doit être indiqué de manière clairement lisible sur ou à proximité de la boîte aux lettres.

Enfin, il faut signaler que les dispositions relatives à l'accessibilité de la boîte aux lettres restent inchangées.



## LES CHANTIERS DAMIEN

S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE DIFFERENT...

- C'est faire l'expérience de partir avec les Chantiers Damien en Inde, au Bangladesh, au Congo ou au Nicaragua
- C'est oser remettre en question son mode de vie, sa façon d'aborder la vie
- C'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes
- C'est tenter d'apporter un "mieux-être" aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose

en participant à la construction ou à la restauration sur place de dispensaires.

Intéressé ?

Les Chantiers Damien, en collaboration avec la Fondation Damien, vous donnent l'occasion de concrétiser ce rêve mais aussi de vous laisser aller dans votre mouvement de vie.

En pratique, le séjour sur place dure 4 semaines, dont 3 semaines de travail en collaboration avec la population autochtone et une semaine de découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et septembre.

Pour en savoir plus, une première réunion d'information est prévue le **dimanche 20 janvier 2008**.

L'inscription à cette première réunion se fait en contactant une des personnes suivantes :

- Roseline VAN DYCK - avenue Reine Astrid 22 - 1340 Ottignies - tél. 0479/31 28 48 - [vandyck@phys.ucl.ac.be](mailto:vandyck@phys.ucl.ac.be)
- Guy RENIERS - rue L. Vandenhoven 13 - 1140 Bruxelles - tél. 02/215 94 73 - [guy.reniers@skynet.be](mailto:guy.reniers@skynet.be)
- Pierre et Brigitte DU CHAMPS - Clos du Bouton d'Or 7 - 1200 Bruxelles - tél. 0473/17 27 73 - [du\\_champs\\_pb@yahoo.fr](mailto:du_champs_pb@yahoo.fr)
- Christiane TAETER - rue de la Fagne 23D - 4845 Jalhay - tél. 087/47 56 21 - [ch.taeter@skynet.be](mailto:ch.taeter@skynet.be)

## TELEVIE 2008

Le grand week-end du Télévie 2008 se déroulera les 29 et 30 mars prochains au hall omnisports de Froidchapelle. Notez déjà ces dates dans votre agenda. Le programme complet de ces festivités paraîtra dans le prochain bulletin.

## TENDRE LA MAIN ! Campagne Action Damien

Chaque année depuis 1964, la Fondation Damien part en campagne lors du dernier week-end de janvier. Il en ira de même ces 25, 26 et 27 janvier 2008. De même, vraiment ? Pas tout à fait!

### Un nouveau nom, le même but

Vous remarquerez certainement une petite différence. En janvier 2008, la Fondation Damien deviendra "Action Damien". Mais, si le nom a (légèrement) changé, l'objectif reste le même : soigner des malades de la lèpre et de la tuberculose dans 16 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Depuis 1964, des millions d'hommes, de femmes ou d'enfants ont été sauvés. Des millions de familles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont commencé une nouvelle vie. Grâce aux employés locaux de la Fondation Damien. Grâce aussi à la générosité de la population belge.

### Tendre la main

En 2008 aussi, Action Damien demandera à tout le monde de "tendre la main". Tendre la main vers ces personnes souffrant de tuberculose - qui fait, chaque année, 8 à 10 millions de malades, et 1,5 million de décès (un toutes les 20 secondes !). Tendre la main vers ces personnes souffrant de la lèpre, qui frappe plus de 400.000 personnes par an et qui mutilé - notamment au niveau des mains - les malades dépistés trop tard. En 2006, les employés locaux de la Fondation Damien ont permis de trouver et de soigner 285.772 nouveaux malades (27.027 lépreux, 256.458 tuberculeux et 2.287 victimes de la leishmaniose, la "lèpre des montagnes"). Ils leur ont tendu la main pour sortir de la maladie.

### Pour 40 euros !

Et tout cela se fait finalement à moindres frais. 40 euros suffisent en effet à Action Damien pour sauver un malade. Avec 40 euros, on peut éviter d'affreuses mutilations à un malade de la lèpre (lui sauver les mains, par exemple) ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose. Et, dans les deux cas, lui rendre un espoir et sa dignité d'être humain, ainsi qu'à toute sa famille.

Mais, 40 euros, c'est impayable pour les malades. C'est pourquoi Action Damien repartira en campagne pendant le dernier week-end de janvier. Des marqueurs seront en vente (5 € la pochette de quatre) et des dons peuvent être versés au compte 000-0000075-75. Les dons à partir de 30 euros donnent droit à une attestation pour déduction fiscale.

Au nom des millions de malades déjà soignés et de ceux qui seront soignés demain, au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien... Merci de leur tendre la main!

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. [www.actiondamien.be](http://www.actiondamien.be). CCP 000-0000075-75.

## OUVERTURE DES COMMERCES - DEROGATION

En sa séance du 9 janvier 2008, le collège communal a décidé, par dérogation aux dispositions des arrêtés prescrivant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce, que TOUS les artisans et commerçants de l'entité de Froidchapelle, intéressés, sont autorisés à ouvrir leur établissement situé dans l'entité pendant toute la semaine, y compris le dimanche, et ce, pendant toute l'année 2008.





# CHEZ LES CHATS, 1 + 1 = 6, ET MEME DEUX FOIS PAR AN !



Le service Bien-Etre animal du service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement plaide en faveur d'une stérilisation accrue des chats afin de réduire la surpopulation dans les refuges.

Chaque année, la population des chats augmente de 6 % en Belgique. Et, malheureusement, le nombre de chats "abandonnés" augmente proportionnellement avec le nombre des naissances. Ce qui entraîne l'obligation pour les refuges d'euthanasier quelques 15.000 chats par an, faute de ne pas avoir réussi à leur trouver de nouveaux maîtres.

La stérilisation apparaît comme la meilleure solution pour s'attaquer à la surpopulation féline et diminuer ainsi le nombre de cas d'euthanasie forcée. De plus, la stérilisation, ainsi que la castration, offrent de nombreux avantages aux propriétaires de chats. Les mâles sont en effet plus calmes et moins enclins à errer et à marquer leur territoire tandis que les femelles, à côté du fait qu'elles ne seront plus en chaleur, courent moins de risques de développer des tumeurs mammaires.

Tout le monde y gagne donc à faire stériliser son compagnon félin dès l'âge de 6 mois. En faisant stériliser votre chat, vous contribuez à limiter la population féline et vous vous montrez un véritable ami des animaux. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Si vous désirez plus d'informations sur cette campagne, ou que vous désirez recevoir la brochure "Stérilisation = Protection" éditée par le service public fédéral Santé publique, vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante [protectionanimale@health.fgov.be](mailto:protectionanimale@health.fgov.be) ou par téléphone au 02/524.74.11.

## AGENDA

**Jeudi 17 janvier** à 14 h : jeu de cartes des pensionnés de Froidchapelle à la cafétéria du hall omnisports. Renseignements : Jules MATHIEU (060/41 11 10), Simon PONSELET (060/41 13 52).

**Samedi 19 janvier** à 18 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : "Le Laetare en images" - 2<sup>e</sup> souper soupes du Laetare. Retrouvez tous les déguisements, les chars, les groupes. Projection des photos des derniers Laetare et concours. Photos du Laetare 2007 - ambiance soumonces 2008. Apéritif, assortiment de soupes et pains chauds garnis, table de desserts. Projection des photos en continu. P.A.F. : 10 €/adultes et 4 €/enfants. Réservations : Marc PESTIEAU (0473/34 79 56), Céline PESTIEAU (060/41 23 61 ou 0475/70 36 28), Nicolas MARLIER (060/21 94 15).

**Samedi 26 janvier** à partir de 19 h : 16<sup>e</sup> souper aux fromages et charcuteries au profit du comité des jeunes de la J.S. froidchapelloise à la salle des fêtes de Froidchapelle. Menus adultes : 12 € - menus enfants : 8 €. Animation assurée. Réservations avant le 21 janvier chez Jean-Paul DEBANDE (060/41 18 76 ou 0478/54 33 49), Christian MASSON (060/41 17 49), Gérard JEANMENNE (060/41 16 59), Hubert JASPART (060/41 20 61) ou à la buvette (060/41 19 48).

**Samedi 2 février** : carnaval de la jeunesse à Boussu-lez-Walcourt. Rendez-vous pour le cortège dès 13 h 30.

**Dimanche 10 février** à 14 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : grand concert de chants chorals interprétés par "La Clé de Sivry" (30 choristes). Chef de chœur : Jocelyne BERHIN. Accompagnement musical : Philippe HUBERT. Vente des produits Télévie dans la salle. Entrée : 5 €. Billets en prévente (4 €) aux n° de téléphone 060/41 15 56, 060/41 20 00, 060/41 13 30, 060/41 21 88 ou chez les choristes de Cerfontaine, Froidchapelle et Sivry.

**Lundi 11 février** à 20 h : conseil communal.

**Le dicton du mois** : *Janvier le frileux, février le grésilleux.*



- 060/45 91 46.

*La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet [www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be), dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".*

## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

Le conseil du CPAS ainsi que son personnel présentent à toute la population de l'entité de Froidchapelle leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Que 2008 vous apporte la paix, la joie, la santé et le bonheur dans votre foyer ainsi que l'accomplissement de vos désirs et vos rêves les plus chers.

**Permanences sociales** : tous les lundis de 8 h 30 à 12 h, les mercredis de 8 h 30 à 10 h 30 et les vendredis de 8 h 30 à 10 h 30.

**Permanences allocations de chauffage** : examen des demandes d'allocation de chauffage ("fonds mazout")

- à Boussu-lez-Walcourt (salle du centre culturel, Grand-Place 3) les jeudis 17 et 24 janvier, 21 et 28 février, 20 et 27 mars de 9 h à 11 h 30

- à Froidchapelle (au CPAS, rue de la Station 83) les jeudis 17 et 24 janvier, 21 et 28 février, 20 et 27 mars de 13 h 30 à 16 h.

Les bénéficiaires répondant aux conditions d'octroi doivent communiquer les documents suivants : la facture relative à la livraison, la carte d'identité, la carte SIS + une vignette de mutuelle, la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement-extrait de rôle, la plus récente fiche de salaire ou la plus récente attestation d'allocation sociale perçue), éventuellement le revenu cadastral des biens immobiliers, un numéro de compte bancaire.

**RAPPEL** : Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par hiver (du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 30 avril 2008) par ménage résidant dans le même logement. La demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Les **permanences juridiques** du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83, par Maître Nadine SONNET, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14h, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre. Les prochaines permanences auront lieu les mercredis 30 janvier, 27 février et 26 mars 2008 de 13 h à 15 h.

**Permanences médiation de dettes** : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle. Les prochaines permanences se tiendront les mercredis 9 janvier, 6 février et 5 mars 2008 de 13 h à 16 h.

**Guidance sociale énergétique** : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.21)

Le Président,  
Paul BOUCHE